

« Le 25 Janvier, au Tassou à Aubière, Lily, une adolescente de 15 ans mettait fin à ses jours. Un drame absolu. La mort d'une enfant désespérée.

Qui que nous soyons, enfants, adolescents, parents ou grands-parents, ce drame à la porte de notre commune nous a tous affectés et interpellés, nous interrogeant sur cet échec et sur notre part de responsabilité collective dans l'impasse qui a pu la conduire à ce geste.

Parce qu'à 15 ans, quel que soit le contexte sur lequel se pose la vie de chaque enfant, il a droit aux bons soins d'une famille prenant soin de son éducation et que si celle-ci vient à défaillir, l'honneur et l'humanité de notre société est de veiller à s'organiser pour aider chaque enfant à développer et vivre en sécurité la promesse de vie qui l'habite.

Parce que cela nous oblige, tous en général, et nous, commune de Romagnat se réclamant d'un engagement de partenariat avec l'UNICEF, plus particulièrement.

Parce que si nous ne sommes pas des spécialistes de l'Aide Sociale à l'Enfance, il est impossible de ne pas entendre les cris tout aussi désespérés des professionnels de ce secteur s'ajoutant à tous ceux qui dénoncent les dérives du tout comptable qui, comme pour la Santé, l'Éducation Nationale, les petits agriculteurs, le logement social, le transport, les retraites, tendent à démonter brique après brique ce qui faisait société.

Parce que lorsque les valeurs de solidarité qui fondent la fierté de notre pays sont défailtantes, c'est qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.

A l'heure où des gesticulations guerrières en haut lieu nous appellent à nous réarmer à tout va, nous avons d'abord et surtout le sentiment qu'un désarmement méthodique a conduit à la multiplication de ces drames touchant tout ce qui faisait service dans notre pays, conduisant à des épidémies de désespoirs ne relevant pas seulement d'histoires personnelles, ayant parfois bon dos pour essayer de se disculper.

A l'heure où l'État pointe du doigt certains parents ou leurs enfants jusqu'à les déclarer irresponsables, leur préconiser des travaux de « rééducation » au lieu de garnir ses services d'éducation, de suspendre leurs aides sociales, nous pensons que cet État, dans toutes ses déclinaisons territoriales, ferait bien de commencer à balayer devant sa porte et de réarmer ses services éducatifs d'Aide Sociale à l'Enfance pour s'occuper des enfants dont il a lui-aussi charge d'éducation.

Nous continuons à penser aussi qu'il appartient à l'État, sous toutes ses formes, de faire en sorte que les enfants mineurs sous sa responsabilité ne se retrouvent pas en fragilité, abandonnés à eux-mêmes le soir, dans des lieux non adaptés dépourvus d'éducateurs.

Si nous tenions à faire ici mémoire de Lily, c'est parce que c'est ici, en Conseil municipal, que commence l'organisation de la société, ici que doit commencer la vigilance, et que c'est d'ici aussi que doivent partir les alertes au feu.

Cela fait en tout cas, pour nous, partie intégrante de notre mandat que de nous interroger sur notre part de responsabilité politique en pleurant la mort de Lily, un prénom qui, par la grâce d'une chanson, incarne pourtant depuis longtemps une enfant chérie de tous les Français, une enfant que, là encore, nous n'avons pas su protéger.

Pour la mémoire de cette enfant, nous souhaiterions que notre assemblée débute ce Conseil par une minute de silence. »

*Maryse Roy, Paul Suteau et Valérie Dumas, élus Imaginons Romagnat*